



LE PROGRAMME

08H30 : ACCUEIL

09h00 : MOTS D'ACCUEIL > CA Samuel Majou puis VAE (2s) Charles-Henri du Ché, président de la FMES

09H10 : OUVERTURE

> Secrétaire général adjoint de la mer, CA Benoit de Guibert

09H25 : L'ACTIVITÉ ÉOLIENNE OFFSHORE AU LARGE DE LA FRANCE / ÉTAT D'AVANCEMENT DES PARCS ET PLANIFICATION DES PROJETS

> Direction générale de l'énergie et du climat, Hermine Durand

09H40 : RETOUR D'EXPÉRIENCE DES MODALITÉS DE SOUTIEN DES OPÉRATIONS EN MER

> Intervention conjointe du VA Xavier Petit, sous-chef d'Etat-major « opérations aéronavales » de l'état-major de la Marine, Alexis Darquin, directeur Equinor France et Pascal Granato, coordinateur sûreté TotalEnergies

10H00 : TABLE RONDE // MODALITÉS DE SOUTIEN TERRESTRE, NAVAL ET AÉRIEN D'UN PARC ÉOLIEN OFFSHORE.

> Animée par Cyrille Poirier-Coutansais, directeur de recherche au CESM

> Intervenants: Olivier de La Laurencie, EDF RN Directeur de projets EMR/ Jean-Eric Vague, Airbus Helicopters/ Timothée Moulinier, GICAN/ Awa Sam-Lefebvre, Ecole nationale supérieure maritime

Ce sujet, qui sera traité sous forme d'une table ronde, a pour objet de se pencher sur les modalités d'intervention et de soutien opérationnel et logistique dans les parcs éoliens. Elle doit permettre d'identifier la nature des responsabilités dans la mise en œuvre d'un parc éolien mais aussi d'examiner dans quelles conditions sont coordonnées et gérées les opérations liées à l'entretien, aux urgences et au soutien logistique des parcs éoliens grâce à la mise en œuvre de navires spécialisés, d'hélicoptères ou de drones aériens ou sous-marins. Elle doit permettre aussi de faire le point sur les profils professionnels requis pour ce type de soutien en mer et sur les formations mises en place à cet effet.

10H55 : PAUSE

11H25 : TABLE RONDE // GESTION DES RISQUES DE SÉCURITÉ ET DE SURETÉ DANS UN PARC ÉOLIEN OFFSHORE.

> Animée par Thierry Duchesne, directeur du département maritime de la FMES

> Intervenants: Sophie-Dorothée Duron, DG AMPA/ CRC Jean-Baptiste Gongora, chef de la division AEM de la Préfecture maritime de l'Atlantique/ Jean-Philippe Pagot, directeur marine et environnement EDF Renouvelables/ Stéphane-Alain Riou, directeur des activités offshore d'Iberdrola France/ Olivier le Nezet, président du comité national des pêches/ Séverine Michalak, docteur en droit, experte des énergies marines renouvelables/ Maître Fabrice Cassin, Avocat à la Cour spécialiste en droit de l'énergie

L'implantation de parcs éoliens, au large de nos côtes, fait apparaître une nouvelle catégorie de risques lié à la présence d'autres activités maritimes, à une activité de production d'énergie mettant en œuvre des systèmes complexes, à la haute sensibilité de ces installations et à une nécessité de bonne intégration avec le milieu marin. Cette autre table ronde aura donc pour intérêt d'examiner les responsabilités de chaque acteur - de l'Etat aux différents fournisseurs d'installations - d'identifier la nature des principaux risques et la manière dont ils sont pris en compte, de voir comment est prise en compte la gestion des coactivités et de comprendre les conséquences du statut juridique des espaces maritimes sur la gestion des risques.

12H10 : LA PRÉVENTION DES RISQUES CYBER DES PARCS ÉOLIENS OFFSHORE

> Xavier Rebour, directeur de France Cyber Maritime

12H25 : IMPACT POUR LES MARINES EUROPÉENNES DE L'IMPLANTATION EN MER DE PARCS ÉOLIENS

> Commander Alexander Westley, Etat-major de la Marine

12H55 : CONCLUSION

> Nathalie Mercier-Perrin, Présidente du Cluster maritime français

